



35B02

Lac Caumartin

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Déclassé, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Déclassé
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Déclassé
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Déclassé
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Déclassé
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Substance extraite
 A: Argent, C: Cuivre, O: Or, U: Uranium, X: Calcite
 B: Sable de silice, I: Indomine, P: Pierre concassée, Y: Autre
 C: Carbone, M: Métaux, R: Résidus miniers inertes, X: Calcite
 D: Pierre dimensionnelle, M: Moraine, S: Sable
 E: Minerais de silice, N: Terre noire, T: Toute

Statut du site d'extraction
 O: Ouvert sous conditions, C: Ouvert, F: Fermé, N: Non autorisé, T: En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au jalonnement, à la désignation sur carte
 ou par effet d'une autre loi
 Périmètre urbain
 Terrain soustrait au jalonnement et à la désignation sur carte
 par arrêté ministériel
 Terrain où le droit de jalonnement et de désignation sur carte
 est temporairement suspendu
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti
 à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini
 Entente Piogagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
 Mississinon de Bétiakme, Essipk, Mashewelash, Nutshikuan

Frontières
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative
 au centre de la carte en 1998
 est de 28°15' orient avec une
 variation annuelle décroissante de 10.0"

Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E Coordonnée UT M, Zone 18

0 1 2 3 4
 Kilomètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de
 différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un
 plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation
 des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée
 qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministre de l'Énergie
 et des Ressources naturelles décline toute responsabilité
 pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit
 aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

